

COMPTE-RENDU DE REUNION DU COMITE DE VILLAGE DE SAUTEYRAS DU 30/06/2012

Présents : M. Guittard, président
Mme Kerdraon, co-présidente
M. Jestin
Mme Montbel
Mme et M. Derouge Vidal
Mme Ameilbonne
M. Mathieu
Mme et M. Robin
M. Duclos
Mme et M. Pranal
M. Stelly
M. Janetti
M. Bonnemoy

Excusé : M. Soulier

ORDRE DU JOUR

- Point sur les sujets évoqués lors du comité de village du 21 janvier 2011
- Questions diverses

1 - Base nautique : fermeture du portail, côté Aydat, en pleine journée et le week end

Ce constat, est **encore une fois relevé par le comité.**

La direction de la ComCom annonce que la fermeture du portail aura lieu vers 19 h comme pour le reste de la base. Les raisons évoquées sont le vandalisme et les horaires des employés de la base.

Il est fait à **nouveau mention** du constat d'un usage abusif des emplacements de stationnement pour handicapés qui servent à stocker les bateaux.

2 - Limitation de la vitesse sur le boulevard du Lac

La question revient comme à chaque réunion.

La mairie, en collaboration avec la ComCom, doit rencontrer le CG63 pour résoudre sur le problème de limitation de vitesse. La ComCom souhaite en effet obtenir le "label handicapé" et pour cela doit réaliser des places handicapé de parking à la sortie de la passerelle en bois du bld du Lac, ce qui est impossible du fait de la limitation de vitesse à 90 Km/h.

3 - Balustrade de la montée de la rue Beau-site

Les travaux de peinture ont été réalisés au mois de juin, à la satisfaction du comité.

La question reste posée de la peinture des balustrades le long des petits escaliers qui mènent au lac (dont l'un en face de la Julcanque et l'autre vers le bout du Lac, côté ânes).

4 - Matérialisation des voies de circulation et du passage des piétons dans le virage au dessus de la plage.

A ce jour, rien de réalisé.

La pose des potelets sur les trottoirs dans le virage côté plage depuis le restaurant du Lac jusqu'à la fin du virage doit se faire avant le 14 juillet.

Pas d'information sur la date de réalisation de l'autre côté de la route.

5 - Aménagement site géologique rue Beau-site.

Planifié initialement en 2011, il reste différé sans plus de précision.

Les riverains réclament une poubelle à cet endroit car de nombreuses classes visitent le site et ne le laissent pas toujours propre.

6 - Arasement en partie haute chemin de Papianilla, dans son emprise rurale et travaux d'enfouissement de la ligne électrique à HT.

Pas d'arasement en 2012. La ligne HT est enterrée. L'élargissement de la voie demandera une procédure qui peut être longue car tous les propriétaires riverains de la voie sont concernés. En tout état de causes les travaux pourront être réalisés en 2013 si les subventions demandées sont obtenues et qu'un accord est trouvé avec l'ensemble des riverains

7 - Projet de zone humide

La zone humide a été inaugurée en juin. Les travaux ont coûté 1,8 millions €. L'entretien de la zone fait l'objet d'une discussion entre la ComCom et la mairie.

Les barrières en bois resteront sur place pour des questions de sécurité.

8 - Poubelles le long du boulevard du Lac et de la plage

Les riverains rappellent qu'ils souhaitent voir vider les poubelles plus souvent l'été, en période de grande affluence.

JP Pranal s'inquiète de savoir si les poubelles du camping vont réintégrer le camping. Actuellement elles sont stockées à côté de l'emplacement en bois des autres poubelles en bas du chemin de Papianilla.

Dominique Guittard doit se renseigner.

Les riverains de la rue Beau-Site se plaignent à nouveau de n'avoir pas de plate-forme avec tour en bois pour leurs poubelles, comme c'est le cas ailleurs dans la commune. Les poubelles sont soumises aux vents et sont souvent cassées. Dominique Guittard nous indique qu'à la Garandie, les plate-forme ont été financées par des fonds sectionnaux.

Il est particulièrement scandaleux d'être moins bien traité que le reste de la commune sous prétexte que Sauteyras n'a pas de fonds propres ! Nous faisons quand même partie de la même commune !

11 - Assainissement.

Le problème d'inondations à la Cassière suite aux violents orages est évoqué. Malgré les travaux effectués au printemps, qui étaient sensés résoudre ce problème, il subsiste des défauts dans le système. La mairie fera un étude en septembre pour établir un diagnostic (fumées, caméras, etc.).

La Lyonnaise des eaux, à qui est sous-traitées la gestion du réseau d'assainissement à Aydat, arrive en fin de mandat en août. Une procédure de mise au concours pour désigner un nouveau sous-traitant est en cours. Deux candidats sont sur les rangs : la Lyonnais et la SEMERAP.

La procédure de modification du PLU va être lancée. La révision du zonage sera réalisée ensuite.

12 - Eclairage public

Les habitants de la rue Beau-site attendent le retour de l'éclairage public, éteint depuis le passage d'ERDF en juin.

Sur le bld du Lac, tous les lampadaires vont être changés (budget : 30 000 €). Le SIEG va poser un poteau en démonstration.

Le comité réclament une programmation de l'éclairage tenant compte des horaires en fonction des saisons ...

13 - Arrêt des cars de ramassage scolaire à Sauteyras.

En théorie, les cars peuvent s'arrêter, mais y-a-t-il de la demande ? Les parents doivent se manifester.

14 - Bouche d'incendie quartier de la rue Beau-Site

Comme dans beaucoup de village, la bouche d'incendie en bas du chemin du Tissonnet n'est pas opérationnelle. Les alimentations d'eau ne sont pas dimensionnées en relation avec les besoins.

QUESTIONS DIVERSES

15 - Problème de nuisance sonore à l'espace loisirs

Certaines manifestations à l'espace loisirs donnent lieu à d'importantes nuisances sonores gênant considérablement les riverains. Ces derniers se demandent s'il existe un règlement intérieur indiquant aux locataires de la salle les conditions d'utilisation de la salle et de son environnement. Ils souhaitent qu'une charte de bonne conduite soit définie et imposée aux locataires.

16 - Usage des bâtiments sur le parking de la plage

Ces bâtiments appartiennent à la fondation Jean Moulin et la mairie en a récemment retiré le matériel lui appartenant et n'a pas d'information sur l'utilisation. Les pédalos seraient stockés là l'hiver.

17 - Nouveaux poteaux électriques rue Beau-site

Pourquoi poser de nouveaux poteau et ne pas plutôt enterrer les lignes électriques ? La mairie avait décidé d'un moratoire sur l'enterrement des lignes durant sa législature.

Les employés d'ERDF ont travaillé comme des cochons (découpe de branches d'arbre laissées sur place) et les riverains n'avaient pas été prévenus !

ELECTIONS

Le bureau en place se représente et est élu à l'unanimité.

Le 6 juillet 2012

La vice-présidente

*Si vous recevez ce document dans votre boîte à lettres et
si vous disposez d'une adresse internet,
vous serez bien aimable d'envoyer un courriel à l'adresse mail suivante : corinne.kerdraon@orange.fr
Vous recevrez ainsi ce document par internet, ce qui économise du papier et de l'encre
et fait gagner du temps aux personnes qui se chargent de distribuer bénévolement ce compte-rendu.*